



Cour constitutionnelle



C'est avec une tristesse immense que la Cour constitutionnelle vous fait part du décès

**de Monsieur Michel MELCHIOR**  
**président émérite de la Cour constitutionnelle**  
décédé à Liège le 27 novembre 2016.

Michel MELCHIOR est né à Marchienne-au-Pont le 5 décembre 1940. Après avoir obtenu son doctorat en droit, en 1963, à l'Université de Liège, il a travaillé comme chercheur pour le Fonds national de la recherche scientifique de 1964 à 1978, période durant laquelle il a également obtenu une licence spéciale en droit européen à l'Université de Liège (1966). Il a mené une carrière universitaire en tant que professeur ordinaire (1978-1984) et professeur extraordinaire (1984-2006) dans la même université. De 1978 à 1984, il fut membre de la Commission européenne des droits de l'homme créée à Strasbourg dans le cadre du Conseil de l'Europe.

Lors de la création de la Cour d'arbitrage, il devint l'un des douze premiers juges de cette juridiction en vertu d'un arrêté royal de nomination du 10 septembre 1984. Le 1er avril 1993, il fut élu président francophone de la Cour, fonction qu'il exerça (hormis une interruption du 18 août 2009 au 28 mars 2010) jusqu'au 5 décembre 2010, date de l'arrêté royal lui ayant permis d'accéder à l'éméritat.

Michel MELCHIOR a été l'auteur de multiples publications scientifiques. Il était titulaire du Grand Cordon de l'Ordre de Léopold et de la Grand-Croix de l'Ordre de la Couronne.

Avec la disparition du président émérite Michel MELCHIOR, la Cour constitutionnelle perd un magistrat éminent, un fin praticien du droit public, un expert de la Convention européenne des droits de l'homme et de la jurisprudence de Strasbourg, et une personnalité attentive aux aspects sociaux. La Cour présente ses condoléances à son épouse Elyane, à sa fille Florence et à la famille.